

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUESNAIN**

Le quatorze avril deux mille vingt trois , à dix huit heures , la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de GUESNAIN s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame LUCAS Maryline, à la suite d'une convocation régulière en date du 7 avril 2023.

**Etaient Présents :** Madame LUCAS Maryline – Présidente  
Mesdames AMADEI Corinne – CASPERS Mauricette - SENEZ Jean-Pierre- DEVRED Sylvain - DEMAREST Danièle  
- CUISSSE Marie-Line – REGNIEZ Renée - DRAPIER Régine

**Absent :**  
Monsieur DELARUE Laurent

**Absents ayant donné procuration :**  
Madame FERMEN Claudine à Monsieur SENEZ Jean Pierre

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 27 mars 2023**

Madame la Présidente invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 27 mars 2023.

La Commission Administrative du CCAS,

Après en avoir délibéré,

A la majorité,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 27 mars 2023

Fait et délibéré en séance,  
Pour extrait conforme,  
La Présidente,  
Maryline LUCAS

